



Annonce préalable de l'offre publique d'achat

de

FIM AG

FIM SA, Zoug, Suisse

pour toutes les actions au porteur en mains du public de

Hero, Lenzburg

d'une valeur nominale de CHF 10.— chacune.

Conformément à l'article 9 de l'ordonnance de la Commission des OPA sur les offres publiques d'acquisition, FIM SA, Zoug ("FIM") a l'intention de soumettre une offre publique d'achat (l'"Offre") sur l'ensemble des actions au porteur en mains du public de Hero, Lenzburg ("Hero") d'une valeur nominale de CHF 10.— chacune.

Il est prévu que les termes essentiels de l'Offre seront les suivants:

Prix offert	CHF 165.— net par action au porteur de Hero d'une valeur nominale de CHF 10.— chacune, <i>moins</i> le montant brut de tout dividende ou autre paiement que Hero pourrait verser à ses actionnaires jusqu'à l'exécution de l'Offre (en tenant compte du dividende de CHF 4.75 brut par action au porteur de Hero – respectivement CHF 3.0875 net après déduction de l'impôt fédéral anticipé de 35% – qui doit être décidé à l'occasion de l'assemblée générale ordinaire de Hero agendée au 30 avril 2003, le prix net à payer par FIM s'élève à CHF 160.25 net par action au porteur de Hero). Le paiement du prix offert s'effectuera à la première date de paiement pour un montant de CHF 165.— net par action au porteur de Hero (en cas d'acceptation de l'Offre pendant la période d'offre), respectivement à la seconde date de paiement – après déduction du dividende de CHF 4.75 brut par action au porteur de Hero – pour un montant de CHF 160.25 net par action au porteur de Hero (en cas d'acceptation de l'Offre pendant le délai supplémentaire d'acceptation).
Prospectus d'offre / Période d'offre	Il est prévu que le prospectus d'offre soit publié le 14 avril 2003 dans les mêmes médias que cette annonce préalable, et que l'Offre soit ouverte pendant 13 jours de bourse. FIM se réserve le droit de prolonger la période d'offre. Si la condition suivante est remplie ou si il y est renoncé, la période d'offre sera suivie d'un délai supplémentaire d'acceptation de 10 jours de bourse.
Condition	L'Offre sera soumise à la condition suivante: FIM reçoit, pendant la période d'offre (éventuellement prolongée), des déclarations d'acceptation valables pour des actions au porteur de Hero qui, ajoutées à celles que FIM et les personnes qui agissent de concert avec elle détiennent déjà, représentent plus de 95% de toutes les actions au porteur émises de Hero, en tenant compte de la dilution des droits de vote à l'issue de la période d'offre. FIM se réserve le droit de renoncer à la condition sus-mentionnée.
Numéro de valeur / ISIN	Actions au porteur de Hero d'une valeur nominale de CHF 10.— chacune Numéro de valeur 624 156 ISIN CH0006241563
Lieu et date	Zoug, le 21 mars 2003